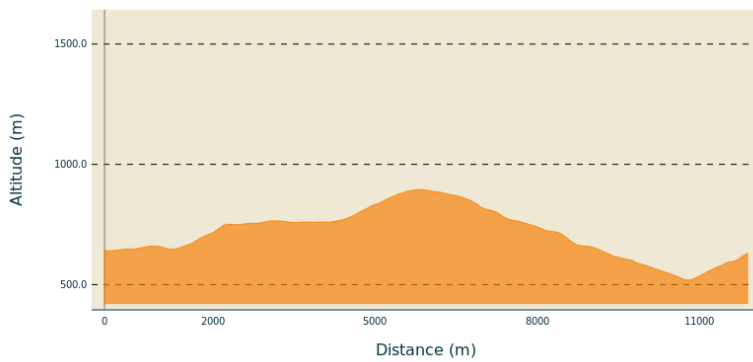


# Circuit des deux cols - N°18

Val Eyrieux

## Profil altimétrique



Altitude min 519 m Altitude max 895 m

## Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 3 h 30

Longueur : 11.9 km

Dénivelé positif : 388 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Faune - Flore, Patrimoine bâti

# Itinéraire

**Départ** : Eglise, Saint-Michel-d'Aurance











**Arrivée** : Eglise, Saint-Michel-d'Aurance

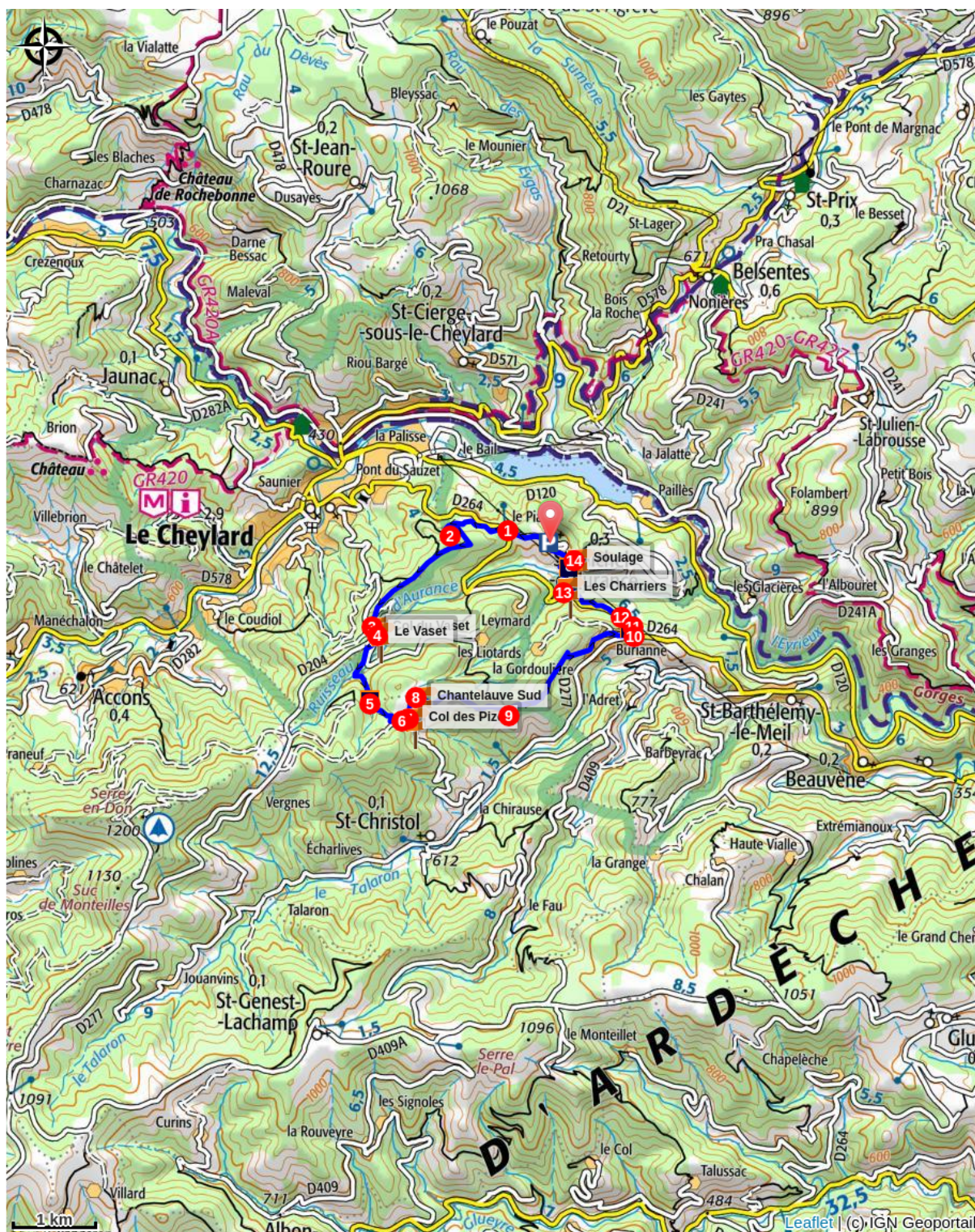
**Balisage** :  PR

Communes : 1. SAINT-MICHEL-D'AURANCE 2. LE CHEYLARD 3. SAINT-CHRISTOL 4. SAINT-BARTHÉLEMY-LE-MEIL

Pendant votre randonnée, suivre le balisage .

Face à l'église, prendre à gauche la petite route D264 en direction du Cheylard.

1. Au Col du Pialon, monter la piste dans le bois en direction du Cheylard.
2.  Au poteau Source Banban, suivre Col du Vaset 2,2 km / Le Cheylard 6,7 km. Monter à travers le bois et longer la crête jusqu'à la cabane des chasseurs.
3.  Au poteau Col du Vaset, suivre Le Vaset 0,1 km / Saint-Christol 4,6 km. A partir de la cabane des chasseurs, remonter la route D204 à gauche sur 100 m.
4.  Au poteau Le Vaset, suivre Bellevue 1,8 km / Saint-Christol 4,5 km. Ne pas prendre la route des *Liotards*, monter par la route et récupérer le chemin de gauche.
5. A la prochaine intersection de chemin, monter à droite.
6.  Au poteau Bellevue, suivre Col des Pizes 0,1 km / Saint-Christol 2,7 km. Suivre la piste à gauche.
7.  Au poteau Col des Pizes, suivre Chantelauve Sud 0,3 km / Saint-Michel 6,2 km. Poursuivre par la piste de gauche.
8.  Au poteau Chantelauve sud, suivre Burianne 4,5 km / Saint-Barthélemy 7,5 km. Suivre la piste sur 1 km qui passe ensuite en sous-bois.
9. Dans le virage de la piste, aller à droite et rejoindre le sentier de crête. Descendre ensuite dans un bois et rejoindre les maisons de *Burianne* par la petite route.
10.  Au poteau Burianne, suivre La Baraquette 0,1 km / St Michel 2,5 km. Face au jeu de boule, descendre à droite sur 100 m par la route D264.
11.  Au poteau La Baraquette, suivre Les Charriers 1,1 km / Saint Michel 2,4 km. Descendre 300 m par la route D 264.
12. Quitter la route et descendre à droite la piste entre les châtaigniers.
13.  Au poteau Les Charriers, suivre Soulage 0,9 km / St Michel 1,3 km. Descendre le chemin et après le petit pont, remonter la piste.
14.  Au poteau Soulage, suivre Saint-Michel 0,4 km. Rejoindre le chemin montant à Saint-Michel d'Aurance.



## Comment venir ?

### Accès routier

Depuis Le Cheylard, prendre la D264 en direction de Saint-Michel-d'Aurance. Au Pialon, aller à gauche par la D264A.

### Parking conseillé

Parking devant l'église au centre du village, Saint-Michel-d'Aurance,

## Zones de sensibilité environnementale

Along your trek, you will go through sensitive areas related to the presence of a specific species or environment. In these areas, an appropriate behaviour allows to contribute to their preservation. For detailed information, specific forms are accessible for each area.

### **Natura 2000 Vallée de l'Eyrieux et ses affluents**

Période de sensibilité :

Contact : Guillaume CHEVALIER / Chargé de mission Natura2000 et Espace Naturel Sensible / gchevalier@parc-monts-ardeche.fr- 06 16 70 46 88

Natura 2000 est une politique Européenne de préservation de la biodiversité qui s'inscrit dans l'accompagnement du développement socio-économique et culturel du territoire concerné. Avec ses presque 30 000 sites reconnus au niveau européen, il est aujourd'hui le plus grand réseau de sites naturels au monde. Le site que vous traversez est marqué par la présence d'une importante diversité, que ce soit dans les paysages, dans la géologie ou encore au travers des espèces de la faune ou de la flore qui y vivent. Ceci est lié à un territoire très diversifié : rivières, zones humides, forêts, milieux prairiaux, pelouses sèches, landes ou encore milieux alluviaux le compose; mais aussi à la diversité de l'exposition, des climats et de l'altitude (de 89 m d'altitude à plus de 1 300 m). Parmi les espèces emblématiques présentes sur ce site on peut évoquer le Sonneur à ventre jaune, La Loutre d'Europe, Le Lézard ocellé, l'Écrevisse à pattes blanches, le Ciste de Pouzolz, La Pie Grièche grise, La Drosera, Le Pic noir, etc.